

LA GAZETTE

Le bulletin d'informations de
la commune



SOMMAIRE

EDITORIAL

CULTURE / ASSOS :

- COMITÉ DES FÊTES
- ATELIERS PEINTURE
- ASA DU GRAND CANAL
- PETIT MARCHÉ
- LA BIBLIOTHÈQUE
- MONS SELEUCUS

LE VILLAGE/ LA COMMUNE :

- NETTOYONS LE SUD
- INAUGURATION JEU DE BOULES
- NOËL DES ENFANTS
- TRAVAUX
- GALETTE DES ROIS 2025
- TRAVAUX

DIVERS :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES

EDITORIAL DE LA MUNICIPALITÉ

PAR M. ALAIN D'HEILLY, MAIRE

Mesdames, Messieurs

Chères, Chers administrés (es)

Je remercie l'ensemble des associations de la Commune qui contribuent à une dynamique du village, la bibliothèque qui est toujours très active et le collectif du « petit marché » qui nous assure de belles soirées de l'Ascension à mi-septembre.

Nous continuons à œuvrer pour la dernière tranche d'assainissement collectif du village, nous avons acquit les terrains pour implanter, la station de relevage (300 m²) et la station d'épuration (1 500 m²). L'enquête publique a eu lieu en mars et le rapport sera validé en conseil municipal début juin. S'en suivra le lancement d'un marché public pour les recherches des entreprises en vue d'attaquer les travaux avant la fin de l'année.

Nous poursuivons les démarches administratives (assez lourdes) concernant l'aménagement du coeur de village et la création d'une salle multi-activités.

Bonne lecture à vous !

Alain D'HEILLY
Maire





ETAT CIVIL 2024

Mariage

SENGSOUVANH Bryan, Phetnil et NOUAR Ghania, Inés - 17 mai 2024
KEDIR Ahmed et BLANC Mélina - 28 septembre 2024



Félicitations aux mariés !

Décès

CHAIX veuve MAUREL Danielle, Marie-Thérèse
DE VILLENEUVE FLAYOSC veuve ROMETTE Elisabeth, Chantal,
doyenne du village à l'âge de 102 ans

Toutes nos condoléances.





LE COIN DES ASSOS'



Comite Labatimontsaleon

17 août 2024 · 🌐

C'est partie pour la mousse !!!!!



FESTIVITÉS CULTURE, PATRIMOINE





LE COMITÉ DES FÊTES : RETOUR EN IMAGES SUR UNE ANNÉE RICHE EN ANIMATIONS !



Merci à tous les bénévoles ! 😊

Le comité des fêtes vous invite
au
Carnaval
La Bâtie
Montsaléon

A VOS PLUS BEAUX
DEGUISEMENTS

SAMEDI 9 MARS

Rendez-vous à 14h devant la mairie
DEFILÉ DANS LE VILLAGE
JEUX ET GOÛTER OFFERT

REPAS A 19H: DÉGUISÉ OU PAS

APERITIF OFFERT

GRATUIT
-10ANS

SALADE
OMELETTE
FROMAGE
CREPES

8€

Inscription repas avant jeudi 7 mars
06 79 83 00 14

INS NE PAS ÊTRE SUR LA VOIE PUBLIQUE

FÊTE VOTIVE

la Bâtie Montsaléon

Repas
Couscous !!!
Préparé par
l'Auberge
des Rastels
24€

Vendredi 16 Février	Samedi 17 Février	Dimanche 18 Février
22h : DJ MAGIC DANCE	14h : Concours de boules Doublettes formées 150€ + mises 16h : Jeux d'enfants (Château gonflable après-midi mousse avec DJ Magic Dance)	14h : Concours de boules Triplette formées 200€ + mises 16h : Château gonflable
Tombola	19h30 : Repas Couscous !!! DJ MAGIC DANCE	Snacking et Buvette sur place
	22h : DJ MAGIC DANCE	

Réservation repas au :
06.79.83.00.14



BOO!

LE COMITÉ DES FÊTES
DE LA BATIE MONTSALEON

VOUS ATTEND
LE SAMEDI 2 NOVEMBRE
A 14H30
SUR LA PLACE DU VILLAGE

Une après-midi
effrayante vous
attend

RECOLTE DE BONBONS DANS LE VILLAGE
JEUX
GOUTER OFFERT PAR LE COMITE DES FETES

BARBE A PAPA
OFFERTS
aux enfants !!!

LE COMITÉ DES FÊTES DE
LA BÂTIE MONTSALÉON

REPAS D'AUTOMNE

11 NOVEMBRE 2024
À 12H

"Gibier
offert
par
l'équipe du
Jas"

ENTRÉE
SALADE VERTE, JAMBON CRU,
PATÉ DE GIBIER

PLAT
CHEVREUIL EN SAUCE
OU ROTI DE PORC,
GRATIN DAUPHINOIS

FROMAGE
CHEVRE, BRIE, BLEU

DESSERTS
TARTE AU CITRON MERINGUÉE
GÂTEAU CHOCOLAT

18€

CAFÉ ET VIN
COMPRIS

INSCRIPTION CHRISTINE AU 06 79 83 00 14
AVANT LE 8 NOVEMBRE.





LE COMITÉ DES FÊTES

PROGRAMME

2025



Suite à la réunion du 25 mars 2025,
le comité des fêtes vous fait part du calendrier des
animations pour l'année 2025. 🎉

Samedi 19 avril 2025 à 12h : REPAS TOURTONS 🥞 Tourtons, oreilles d'âne, tarte du pays.

Lundi 21 avril 2025 : PÂQUES 🐣

14h30 : Chasse aux œufs pour les enfants du village dans le parc Tata Laure + goûter.

Samedi 14 juin 2025 : FÊTE DE MONS-SÉLEUCUS 🍷 🏰

Participation du Comité. Snacking, barbecue, frites.

Samedi 21 juin 2025 à 19h30 : FÊTE DE LA MUSIQUE 🎵

19h30 : Repas dansant, grillades.

Courant juillet (date à déterminer) : CINÉMA EN PLEIN AIR 🎬

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 août 2025 : FÊTE DE LA BÂTIE-MONTSALÉON



Vendredi 22 août 2025

19h : Ouverture de la buvette et snacking

22h : Soirée fluo années 80 avec Magic Dance

Samedi 23 août 2025

11h30 : Apéro village

14h : Concours de pétanque en doublettes formées (150 € + mises, tirage à 15h)

16h30 : Après-midi mousse avec Magic Dance

Châteaux gonflables

19h30 : Repas préparé par l'Auberge des Rastels

22h : Soirée avec Magic Dance

Dimanche 24 août 2025

14h : Concours de pétanque en triplettes formées (200 € + mises, tirage à 15h)

Exposition de peinture en même temps que le tournoi de pétanque

Dimanche 7 septembre 2025 : LOTO DU VILLAGE ●●●

14h : Début du loto - Buvette et goûter de 14h jusqu'à la fin du loto

Samedi 1er novembre 2025 : HALLOWEEN 🎃

15h : Déambulation dans le village / 17h : Goûter

Mardi 11 novembre 2025 à 12h : REPAS D'AUTOMNE 🍂

Salade, charcuterie et pâtés / Gibier et gratin / Fromage et dessert

Décembre (date à déterminer) : NOËL DE LA MAIRIE 🎅 Participation du Comité.

Fête de la Bâtie !





ATELIERS PEINTURE

LES MARDIS APRÈS-MIDI À LA SALLE DES FÊTES

Un atelier peinture se réunit tous les mardis après-midi, de 14h à 16h30, à la salle des fêtes de La Bâtie depuis de nombreuses années.



Nous sommes des amateurs qui prenons plaisir à pratiquer notre "art" à plusieurs. Cela nous permet de confronter nos techniques et nos imaginaires. Toutes les techniques sont utilisées : acrylique, peinture sur bois, aquarelle, pastel, gouache... Le plaisir de créer est le point d'orgue qui nous unit, mais s'y mêle le plaisir de papoter, de prendre des nouvelles du pays.

En juin 2024, Josiane Corond, après 15 ans de la responsabilité de l'atelier, a cédé la place, et Annick Vargoz l'a remplacée (en binôme avec Josiane Nivoud du Saix). A la fête de la Bâtie, en août, nous exposerons quelques unes de nos "oeuvres".

Tous ceux et celles qui s'expriment dans la peinture peuvent venir nous rejoindre, à l'exposition et à tout moment de l'année. Nous vous accueillerons avec plaisir.



Coordonnées Annick :
06 31 61 48 24
ann.vargoz@laposte.net





ASA DU GRAND CANAL



Un Nouveau bureau, a été élu en novembre 2024, les nouveaux dirigeants sont :

M. Sébastien MOREL, Président
M. Bernard ILLY, Vice Président



LE PETIT MARCHÉ

Pour sa quinzième année, le Petit Marché remet le couvert du **jeudi 29 mai au jeudi 11 septembre !**

Nouveauté cette année, le petit marché prévoit de se monter en association pour que les habitants et les habitués du petit marché puissent s'investir aussi dans son fonctionnement !

Alors si vous êtes motivés à participer à l'aventure, rendez-vous cet été autour d'un verre lors des petits marchés pour en discuter ensemble !





Ouverture de la bibliothèque
le mardi de 16h45 à 18h
le samedi de 10h à 12h

LA BIBLIOTHÈQUE

Animations 2024



Juin

3ème projection des films créés pour "Mémoire de nos villages".



Juillet

Stage vidéo gratuit pour 6 jeunes en collaboration avec l'Association les Amis de Monséléucus



Août

Mise en valeur de nos artistes cet été avec une exposition des aquarelles du père de Vincent Pelloux.

Lecture à voix haute d'alexandrins de et par Michel Bourgeois.

Novembre

Ateliers divers animés par ou avec les parents, en s'appuyant sur leurs compétences et talents, le mardi de 16h45 à 18h (Peintures végétales, création de textes, collage végétaux, initiation musicale...).



A bientôt à la Bibliothèque !

Martine

Pour info, l'inscription à la bibliothèque est gratuite et permet d'avoir accès gratuitement à la plateforme créée par la Bibliothèque Départementale : Culturiscimes (Concerts classiques et jazz..., 3 films gratuits par mois, des livres gratuits à lire sur la plateforme, l'accès à la presse etc...)





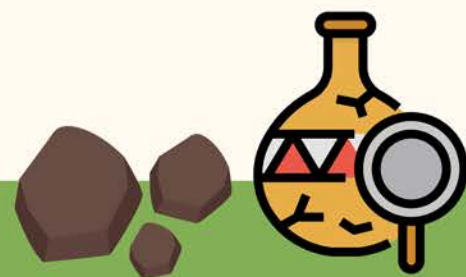
Madame, Monsieur,

Chers Amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que l'association Les Amis de Mons Seleucus écrit un petit mot dans la gazette municipale.

L'année 2024 aura été, pour nous, riche en développement pour nos projets de valorisation du site « Mons Seleucus » :

- Création d'un lieu d'interprétation de ce patrimoine dans les équipements publics programmés par la municipalité de La Batie Montsaléon, un CIAP, consacré à l'époque gallo-romaine.
- Confirmation par la DRAC d'un dossier de fouilles archéologiques programmé qui permettra d'inventorier les lieux remarquables et d'engager une recherche spécifique pour la connaissance du site.
- Lancement de la réédition des livres Mons Seleucus enrichis de toutes les remarquables découvertes archéologiques depuis les années 2006.
- Sondages archéologiques révélant à nouveau des éléments exceptionnels qui confirment l'importance de notre patrimoine.





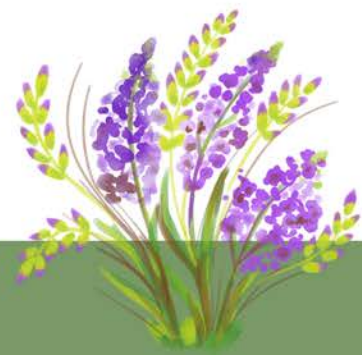
L'année 2025 sera ponctuée de nouvelles manifestations exceptionnelles :

- **Fête gallo-romaine dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie des 13 et 14 juin**, dont le projet accueillera toute la journée du vendredi des ateliers scolaires animés par l'INRAP.
- **Grande exposition consacrée à « Mons Seleucus » au musée Muséum Départemental à Gap** où sera mis en valeur l'importance de cette cité unique dans les Hautes-Alpes.
- **Réalisation du parcours d'interprétation dans le village**, promenade ludique à la découverte du site.

Nous pouvons être fiers des actions que nous avons engagées et confiant pour l'avenir.

**Nous vous invitons à nous rejoindre !
Ce serait une bonne résolution pour 2025 !**

Bien à vous,
Pour le Conseil d'Administration,
Le président : Jean Maurice Zawadzki





LA COMMUNE LE VILLAGE





LE VILLAGE LA COMMUNE

13 AVRIL 2024 : NETTOYONS LE SUD !

A l'initiative de la Région Sud-PACA, "Nettoyons le Sud" est une journée dédiée à la protection de l'environnement via le ramassage des dépôts sauvages.

Concrètement, nous avons sillonné les rues, place, points d'apports de déchets, le haut village afin de récupérer les déchets gisant à même le sol, laissés par des personnes peu scrupuleuses. Plusieurs dizaines de kilos de déchet sont été ramassés.



2024

Retour en chiffres

1

journée régionale
de rassemblement

85

tonnes de déchets
ramassés

20 000

bénévoles
mobilisés

+ de 300

communes
participantes

**L'OPÉRATION A ÉTÉ
RECONDUITE CETTE
ANNÉE : LE
SAMEDI 26 AVRIL 2025**

18kg de déchets divers et
variés ont été collectés.





LE VILLAGE LA COMMUNE

31 AOÛT 2024 - INAUGURATION DU JEU DE BOULES



Inauguration du jeu de boules Rolland MAGDELAIN qui a réunit une cinquantaine de personnes, habitants, famille, amis et boulistes du coin, autour d'un apéritif.

21 DÉCEMBRE 2024 :

HUITRES ET VIN BLANC



L'huitre Party annuelle de la Batie Montsaléon a encore connu un vif succès l'an dernier : Merci aux organisateurs !



SUIVI DU NOËL DES ENFANTS

Peu d'enfants étaient présents cette année pour ce traditionnel goûter de Noël où un dessin animé a été projeté. Si vous avez des idées pour le Noël des enfants 2025, afin que plus de monde participe, n'hésitez pas à contacter la commune !



26 JANVIER 2025 - VOEUX ET GALETTES DES ROIS

Comme à l'accoutumée, la salle des fêtes était comble pour les voeux du maire et des membres du conseil municipal, autour de bonnes galettes des rois ! Monsieur le maire a mis à l'honneur les associations du village. Merci pour leur implication !





LE VILLAGE LA COMMUNE

N'oubliez pas la laisse !

Votre chien doit être tenu en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. En effet, vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.



Info travaux :

Suite aux nombreuses fuites sur le toit de la bibliothèque, l'entreprise Bonnardel de Veynes a restauré entièrement la toiture.

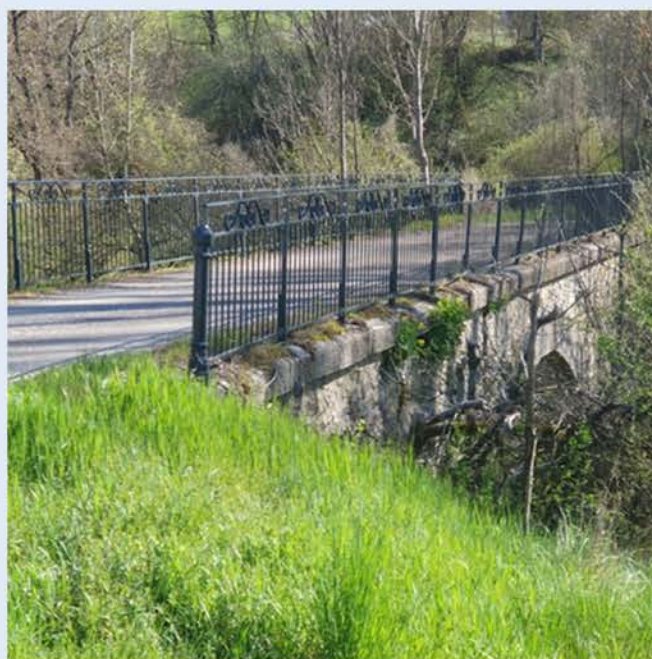




TRAVAUX 2024

REPLACEMENT BARRIÈRE DU PONT DE MARAIZE / CHEMIN DES PLAINES + CHEMIN LOU BRIEU

La barrière était cassée. Elle a été
changée pour la sécurité de tous,
piétons et automobilistes



REPLACEMENT DU PORTAIL DU CIMETIÈRE

Le portail peinait à s'ouvrir, à se
fermer... il a donc été changé.

**Merci à l'artisan pour ces
belles réalisations.**





TRAVAUX PRÉVUS EN 2025



**REFECTION DE LA PILE
TORRENT DU CROUPIE**



**TERRAINS ACHETÉS POUR
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**



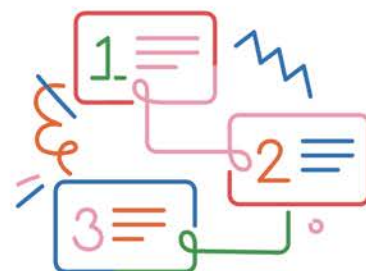
**CONSTRUCTION DU GARAGE COMMUNAL
DÉBUT DES TRAVAUX PRÉVUS EN AVRIL 2025**



**ISOLATION DES CONDUITES SUR LE PONT DE
MARAIZE (CHEMIN DES PLAINES)**



**CRÉATION D'UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX
PARC TATA LAURE**



En outre, les démarches administratives pour la création d'un bâtiment "lieu de vie" au centre du village se poursuivent. Les terrains nécessaires ont été achetés par la commune. L'étape suivante est le lancement d'un concours d'architecte. Nous espérons pouvoir lancer un maximum de procédures avant la fin du mandat afin que ce projet puisse prendre vie !



DIVERS...

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
déchets, ateliers numériques**



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

**SÉCURITÉ NUMÉRIQUE,
10 mesures essentielles**



**VOUS FAITES DES TRAVAUX,
Les autorisations nécessaires**



QUOI DE NEUF CÔTÉ DÉCHETS ?

Les biodéchets : nouvelle réglementation

Depuis 2024, les biodéchets ne sont plus acceptés en mélange avec les ordures ménagères. Des pénalités peuvent être appliquées à la CCSB lors du vidage des camions au centre d'enfouissement...

Comment la CCSB s'organise ?

Voici sa stratégie de prévention et de gestion des biodéchets :

- Encourager la valorisation des végétaux directement au jardin,
- Favoriser le compostage individuel,
- Développer le compostage partagé pour l'habitat vertical et le centre bourg,
- Développer la collecte en composteurs grutables pour les centres plus urbains,
- Traiter les matières collectées en compostage sur une micro-plateforme ou chez les agriculteurs.

Pour rappel, à la Batie, un composteur collectif est disponible au point poubelles sous l'église !

**NOS ORDURES MÉNAGÈRES CONTIENNENT ENCORE 80 KG DE BIODÉCHETS PAR HABITANT ET PAR AN...
IL EST TEMPS D'AGIR !**



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buéch

www.sisteronais-buech.fr

Une question sur le tri, le compostage ou la réduction des déchets ?

Contactez nous :

☎ 04 92 66 25 49

✉ environnement@sisteronais-buech.fr



C'EST QUOI LES BIODÉCHETS ?

Les biodéchets sont les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

Une communication engageante pour améliorer le tri des déchets !



“

L'action de la CCSB est tournée vers la pédagogie. Chacun peut mieux trier pour mieux recycler, c'est votre geste qui fera la différence.

En triant plus et mieux, on évite d'enfouir des tonnes d'ordures ménagères sur notre territoire. Cela permet de réduire l'impact environnemental, de recycler davantage et de mieux maîtriser les coûts.

Des chiffres encourageants : baisse des ordures ménagères et des encombrants de déchetteries + augmentation du compostage et emballages !



Votre
CONSEILLER NUMÉRIQUE
FRANCE SERVICES
est là pour vous aider
gratuitement !

Renseignement
France services
Serres
04 92 67 08 25

PROTÉGER

SES DONNÉES PERSONNELLES
SES ACHATS EN LIGNE

RÉALISER

SES DÉMARCHES EN LIGNE

NAVIGUER

SUR INTERNET

GÉRER

SES COURRIELS
SES CONTENUS NUMÉRIQUES

DÉCOUVRIR

L'ENVIRONNEMENT
LE VOCABULAIRE NUMÉRIQUE

Karène, conseillère numérique à la CCSB a animé des ateliers, des jeudis après-midis de 14h à 16h à la salle des fêtes (les 27 février et 27 mars 2025).

Entre cinq et dix personnes se sont inscrites et participent à ces ateliers où Karène s'adapte aux besoins de chacun.

Les prochains rendez-vous sont fixés au 15 mai et 12 juin 2025.



Communauté de Communes
du **Sisteronais-Buëch**



LES 10 MESURES ESSENTIELLES POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE



Que ce soit dans un cadre professionnel ou personnel, l'utilisation des outils numériques ne cesse de croître et de se diversifier. Ordinateurs de bureau ou portables, téléphones mobiles, tablettes, objets connectés... Ils font de plus en plus partie de notre quotidien. Cette intensification des usages représente pour les cybercriminels une opportunité de développer leurs attaques. Comment se protéger au mieux face à ces risques ? Voici 10 bonnes pratiques essentielles à adopter pour assurer votre sécurité numérique.

1 PROTÉGEZ VOS ACCÈS AVEC DES MOTS DE PASSE SOLIDES

Utilisez des mots de passe suffisamment longs, complexes et différents sur tous les équipements et services auxquels vous accédez, qu'ils soient personnels ou professionnels. La majorité des attaques est souvent due à des mots de passe trop simples ou réutilisés. Au moindre doute, ou même régulièrement en prévention, changez-les. Utilisez un gestionnaire de mots de passe et activez la double authentification chaque fois que c'est possible pour renforcer votre sécurité.

3 APPLIQUEZ LES MISES À JOUR DE SÉCURITÉ SUR TOUS VOS APPAREILS (PC, TABLETTES, TÉLÉPHONES...), DÈS QU'ELLES VOUS SONT PROPOSÉES

Vous corrigez ainsi les failles de sécurité qui pourraient être utilisées par des pirates pour s'introduire dans vos appareils, pour y dérober vos informations personnelles ou vos mots de passe, voire pour détruire vos données ou encore vous espionner (mises à jour).

4 UTILISEZ UN ANTIVIRUS

Les antivirus permettent de se protéger contre d'une grande majorité d'attaques et de virus connus. Il existe de nombreuses solutions gratuites ou payantes selon vos usages et le niveau de protection ou de services recherchés. Vérifiez régulièrement que les antivirus de vos équipements sont bien à jour et faites des analyses (scans) approfondies pour vérifier que vous n'avez pas été infecté.

2 SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES RÉGULIÈREMENT

En cas de piratage, mais également en cas de panne, de vol ou de perte de votre appareil, la sauvegarde est souvent le seul moyen de retrouver vos données (photos, fichiers, contacts, messages...). Sauvegardez régulièrement les données de vos PC, téléphones portables, tablettes et conservez toujours une copie de vos sauvegardes sur un support externe à votre équipement (clé ou disque USB) que vous débranchez une fois la sauvegarde effectuée.



5 TÉLÉCHARGEZ VOS APPLICATIONS UNIQUEMENT SUR LES SITES OFFICIELS

N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs (exemple : Apple App Store, Google Play Store) pour limiter les risques d'installation d'une application piégée pour pirater vos équipements. De même, évitez les sites Internet suspects ou frauduleux (téléchargement, vidéo, streamings illégaux) qui pourraient également installer un virus sur vos matériels.

6 MÉFIEZ-VOUS DES MESSAGES INATTENDUS

En cas de réception d'un message inattendu ou alarmiste par messagerie (*e-mail*), SMS ou chat, demandez toujours confirmation à l'émetteur par un autre moyen s'il vous semble connu et légitime. Il peut en effet s'agir d'une attaque par hameçonnage (*phishing*) visant à vous piéger pour vous dérober des informations confidentielles (mots de passe, informations d'identité ou bancaires), de l'envoi d'un virus contenu dans une pièce jointe qu'on vous incite à ouvrir, ou d'un lien qui vous attirerait sur un site malveillant.

7 VÉRIFIEZ LES SITES SUR LESQUELS VOUS FAITES DES ACHATS

Si le commerce en ligne facilite les achats et offre l'opportunité de faire de bonnes affaires, il existe malheureusement de nombreux sites de vente douteux, voire malveillants. Avant d'acheter sur Internet, vérifiez que vous n'êtes pas sur une copie frauduleuse d'un site officiel, la crédibilité de l'offre et consultez les avis. Sans cette vérification, vous prenez le risque de vous faire dérober votre numéro de carte bancaire et de ne jamais recevoir votre commande, voire de recevoir une contrefaçon ou un produit dangereux.

8 MAÎTRISEZ VOS RÉSEAUX SO CIAUX

Les réseaux sociaux sont de formidables outils de communication et d'information collaboratifs. Ils contiennent toutefois souvent de nombreuses informations personnelles qui ne doivent pas tomber dans de mauvaises mains. Sécurisez

l'accès à vos réseaux sociaux avec un mot de passe solide et unique, définissez les autorisations sur vos informations et publications pour qu'elles ne soient pas inconsidérément publiques ou utilisées pour vous nuire, ne relayez pas d'informations non vérifiées (*fake news*).

9 SÉPAREZ VOS USAGES PERSONNELS ET PROFESSIONNELS

Avec l'accroissement des usages numériques, la frontière entre utilisation personnelle et professionnelle est souvent ténue. Ces utilisations peuvent même parfois s'imbriquer. Matériels, messageries, « *clouds* »... Il est important de séparer vos usages afin que le piratage d'un accès personnel ne puisse pas nuire à votre entreprise, ou inversement, que la compromission de votre entreprise ne puisse pas avoir d'impact sur la sécurité de vos données personnelles (usages personnels et professionnels).

10 ÉVITEZ LES RÉSEAUX WIFI PUBLICS OU INCONNUS

En mobilité, privilégiez la connexion de votre abonnement téléphonique (3G ou 4G) aux réseaux WiFi publics. Ces réseaux WiFi sont souvent mal sécurisés, et peuvent être contrôlés ou usurpés par des pirates qui pourraient ainsi voir passer et capturer vos informations personnelles ou confidentielles (mots de passe, numéro de carte bancaire...). Si vous n'avez d'autre choix que d'utiliser un WiFi public, veillez à ne jamais y réaliser d'opérations sensibles et utilisez si possible un réseau privé virtuel (VPN).





Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

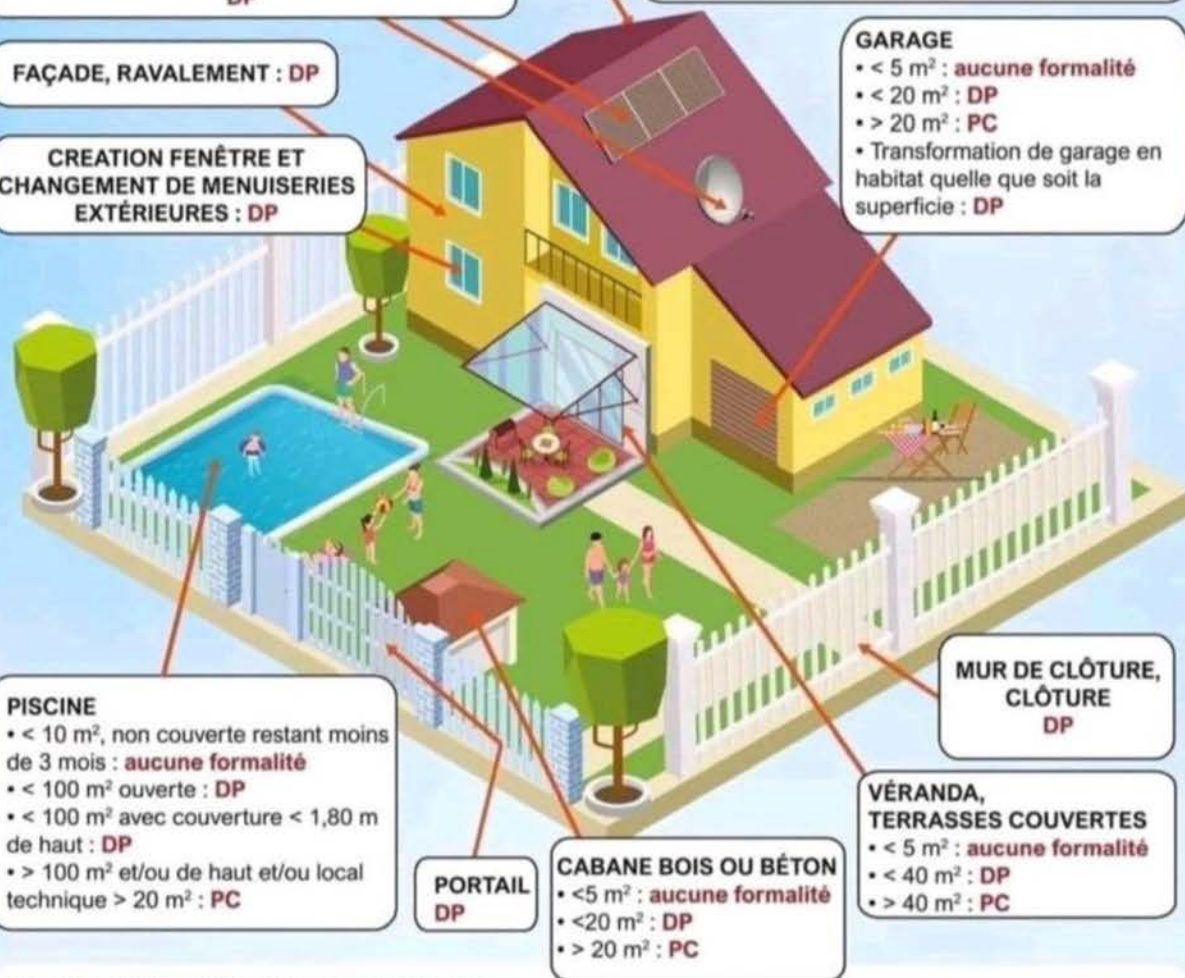
GARAGE

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.



Horaires d'ouverture de la Mairie

MARDI de 9h à 12h

JEUDI de 9h à 12h

VENDREDI de 9h à 12h



CONTACTS

Adresse secrétariat mairie : **contact-mairie@labatiemontsaleon.fr**

Adresse Maire : **maire@labatiemontsaleon.fr**

Adresse communication : **communication@labatiemontsaleon.fr**

Le site internet : **www.labatiemontsaleon.fr**

Téléphone Mairie : **04 88 03 82 54**



Services de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch :

Espace France Services de Serres :

04 92 67 19 44

04 92 31 27 52 - Sisteron

04 92 65 13 71 - Lazer

04 92 66 25 49 - Pôle environnement



Si vous souhaitez recevoir les infos de la Mairie, merci de nous communiquer votre adresse mail !

